



Conseil de sécurité

Distr. générale
24 janvier 2018
Français
Original : anglais

Lettres identiques datées du 23 janvier 2018, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Arabie saoudite auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, je vous écris pour vous faire part, à titre préliminaire, des détails du plan de secours humanitaires pour le Yémen, élaboré par le Royaume d'Arabie saoudite pour l'année 2018, et annoncé à l'occasion de la réunion du 22 janvier 2018 des ministres des affaires étrangères des pays membres de la coalition constituée pour rétablir la légitimité au Yémen, et qui a pour but de répondre à l'ensemble des besoins humanitaires de tous les citoyens yéménites et de faciliter l'accès aux expéditions commerciales et aux produits pétroliers dans toutes les régions du pays, y compris Sanaa et Hodeïda. Le Royaume d'Arabie saoudite a élaboré ce plan humanitaire global en vue de faire face aux menaces à la sécurité posées par les milices houthistes – notamment par les missiles balistiques, les armes et les munitions introduites en contrebande par l'Iran dans le port de Hodeïda contrôlé par les forces houthistes – pour le Royaume d'Arabie saoudite, les États de la région ainsi que pour le transport maritime international et la navigation commerciale. Ce plan s'inscrit dans le cadre de l'appui fourni par le Royaume d'Arabie saoudite au peuple frère du Yémen – qui a dépassé les 8 milliards de dollars depuis le début du conflit en 2015 – et dont les principaux objectifs sont les suivants :

- a) La fourniture et l'installation de quatre grues mobiles pour la livraison de denrées alimentaires par le Programme alimentaire mondial dans le port de Hodeïda ;
- b) Le versement de 1,5 milliards de dollars au plan d'intervention humanitaire des Nations Unies de 2018 pour le Yémen ;
- c) Le dépôt de 2 milliards de dollars à la Banque centrale du Yémen ;
- d) La fourniture de produits dérivés du pétrole comme les dons des États membres de la coalition constituée pour rétablir la légitimité au Yémen ;
- e) La réduction des coûts de transport en investissant 20 à 30 millions de dollars pour rénover les infrastructures de transport ;
- f) Le renforcement de la capacité des ports yéménites afin qu'ils puissent recevoir 500 000 tonnes par mois d'importations de produits dérivés du pétrole, doublant ainsi le volume record de 2017 à cet égard, notamment en investissant 30 à 40 millions de dollars pour augmenter les capacités des ports d'Aden, de Moukalla et de Mokha grâce à l'installation de quatre grues supplémentaires (2 à Mokha, 1 à Aden et 1 à Moukalla) ainsi qu'à d'autres projets logistiques dans ces ports en vue d'accroître la production d'électricité et les capacités de stockage ;



g) L'utilisation du port de Jazan d'une capacité maximale de 73 000 tonnes par mois, pour recevoir des marchandises et des articles humanitaires en raison de sa proximité avec des agglomérations du nord Yémen.

La coalition constituée pour rétablir la légitimité au Yémen mettra en place un pont aérien entre ses États membres et vers Mareb, pour acheminer jusqu'à 6 000 tonnes de fournitures médicales et humanitaires essentielles par mois en période d'urgence.

La coalition constituée pour rétablir la légitimité au Yémen créera également 17 couloirs sécurisés à partir de six pôles pour faciliter l'acheminement et la distribution de l'aide dans l'ensemble du Yémen, comme suit :

1. Couloir de Khadra, pour le transport de l'aide d'Arabie saoudite à Saada, Hazm et Sanaa ;
2. Couloir de Toulal pour le transport de l'aide à Hajja, Omranand et Sanaa ;
3. Le port de Hodeïda, pour le transport de l'aide à Hajjah, Omran et Sanaa ;
4. Le port de Mokha, pour le transport de l'aide à Taëz et Hodeïda ;
5. Le port d'Aden, pour le transport de l'aide à Taëz, Ib, Damar et Sanaa ;
6. L'aéroport d'Aden, pour le transport de l'aide à Sanaa et Saada.

Si les houthistes refusent d'accepter la proposition de l'ONU en ce qui concerne Hodeïda, cette ville restera ouverte à l'acheminement de l'aide humanitaire, de fournitures médicales et de denrées alimentaires. Les carburants et autres cargaisons commerciales seront déviés vers Aden, Moukalla, Mokha et Jazan pour livraison à Hodeïda et dans les autres régions par l'intermédiaire des couloirs sécurisés susmentionnés.

Le port de Saleef sera ouvert pour l'acheminement de l'aide humanitaire et des fournitures médicales ainsi que des denrées alimentaires.

L'aéroport de Sanaa restera ouvert aux vols humanitaires.

L'Arabie saoudite entend renforcer sa coopération et sa collaboration avec l'Organisation des Nations Unies dans l'intérêt des populations yéménites, qui, victimes d'une situation dont elles ne sont nullement responsables, doivent subir les conséquences de la politique de division et de destruction menée par l'Iran et ses sbires, et qui sont entièrement tributaires des efforts conjoints des pays de la région et de l'Organisation des Nations Unies pour pouvoir aspirer à l'avenir meilleur qu'ils méritent.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

(Signé) Abdallah Y. **Al-Mouallimi**
Représentant permanent